

COMMUNE DE VIGY



Nombre de membres élus : 19

Nombre de membres qui se trouvent en fonction : 19

Nombre de membres qui ont assisté à la séance : 14

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU DIX-NEUF OCTOBRE DEUX MIL VINGT-DEUX

à 19 heures 00, en Mairie (salle socio-culturelle), sous la présidence de M. Sylvain WEIL, Maire

Présents : Sylvain WEIL, Isabelle MULLER, Véronique GAMMELLA, Boris HUBERT, Patrick GARRIGUES, Nicolas AUBRY, Nathalie BON, Jean-Philippe BESLER, Clarisse CHARLET, Nicolas RAVAINÉ, Franck CHIAPPA, Sabine PARTICELLI, Hervé PRITRSKY, Michel REGIN.

Absents excusés ayant donné procuration : Valentine GABEL (procuration à Isabelle MULLER), Delphine WATIEAUX (procuration à Clarisse CHARLET).

Absents excusés sans procuration : Sébastien COROLLEUR, Stéphanie BRUANT, Nicolas WALGENWITZ.

Convocation du 13 octobre 2022.

La séance est ouverte à 19h00, sous la présidence de M. WEIL, Maire, qui constate que le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Mme Nathalie BON, élue à l'unanimité.

N° 2022/04/001

OBJET : INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL :

Par un jugement du tribunal administratif de Strasbourg, M. Nicolas LE BOZEC a été déclaré démissionnaire d'office de ses fonctions de conseiller municipal. Le poste, ainsi devenu vacant, doit être pourvu par le candidat venant immédiatement après le dernier élu de cette liste. Mme Emilie PERROT, M. Jean-Luc PIERSON et Mme Virginie SCHWARTZ ne souhaitent pas siéger. M. Michel REGIN, suivant de la liste "Action avenir pour Vigy Hessange" a fait connaître son accord pour intégrer le conseil municipal.

Vu l'article L 2121-4 du code général des collectivités territoriales, portant sur les démissions des membres du conseil municipal,

Vu le code électoral en son article L 270, relatif au remplacement des conseillers municipaux dans les communes de 1000 habitants et plus,

Le conseil municipal prend acte de l'installation de M. Michel REGIN.

Pour extrait conforme, Vigy le 24 octobre 2022,

Le Maire, Sylvain WEIL

